

LE PUBLICISTE.

SEPTIDI 27 Vendémiaire, an VII.



Efforts de la Porte Ottomane pour réveiller le fanatisme des Turcs contre les Français. — Ordre donné par le grand seigneur d'arrêter tous les émigrés et les patriotes polonais qui se trouvent dans la Valachie et la Moldavie. — Prochaine reprise des hostilités contre Passwan-Oglou. — Extrait des votes de la majorité de la députation d'Empire. — Violent ouragan arrivé dans les gorges qui conduisent au col de Tende, en Piémont.

Le prix de la Souscription est de 12 fr. pour trois mois, 25 fr. pour six mois, et 45 fr. pour un an.

Les Loix et Arrêtés du directoire sont distribués aux Souscripteurs sans augmentation de prix, dans des supplémens qui paroissent aussi-tôt qu'il y a assez de matière pour en former une demi-feuille.

Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moineaux, n°. 423, butte des Moulins, à Paris.

TURQUIE.

De Constantinople, le 24 fructidor.

Le gouvernement cherche ici à exciter aussi une sorte d'enthousiasme pour la guerre, & à réchauffer l'ancien fanatisme contre les Français qu'on peint toujours comme des chrétiens, quoiqu'ils ne le soient plus guères. On se promet des merveilles de l'alliance intime avec la Russie, dont on ne tardera probablement pas à sentir tous les dangers.

Le parti anglais qui triomphe ici vante beaucoup Jussud-Pacha, qui est pour la seconde fois élevé à la dignité de grand-visir. Il rappelle avec complaisance que c'est lui qui, dans la dernière guerre contre l'Autriche & contre la Russie, a commandé l'armée ottomane, & que c'est à ses talens guerriers & à son habileté dans les négociations, que la Turquie a dû l'issue favorable de cette guerre longue & malheureuse.

Les dernières lettres de Rhodes mandent que l'amiral Nelson a envoyé dans les ports de cette île une partie de sa flotte pour y être réparée, tandis qu'une autre partie continue de bloquer le port d'Alexandrie.

On assure ici que le capitain-pacha va se rendre avec un corps nombreux de troupes en Egypte. Il est chargé par le grand-seigneur de remettre ce pays sous la domination ottomane.

Dans le cours de deux décades, il a été expédié trois courriers de Constantinople pour Berlin.

De Jassy, le 2 vendémiaire.

Selim III vient d'adresser au gouvernement de cette ville un firman par lequel il ordonne de la manière la plus sévère d'arrêter tous les émigrés & patriotes polonais qui se trouvent dans la Valachie, la Moldavie, & dans tout le territoire turc. Le même ordre a été donné à l'égard des français suspects. Tous vont être transportés au-delà des frontières ou dans des provinces lointaines.

Un violent incendie vient de réduire en cendres la ville de Clausenbourg, dans la Transylvanie.

HONGRIE.

De Semlin, le 7 vendémiaire.

Il paroît maintenant certain que les opérations vont être reprises avec la plus grande vigueur contre Passwan-Oglou. Différens corps de troupes sont en marche pour aller renforcer celles qui sont restées dans les environs de Widdin. Le pacha qui doit commander l'armée de siège, a reçu l'ordre formel du grand-seigneur de prendre cette place, quoiqu'il dût en coûter, dans un terme déterminé.

Une armée russe de 40 mille hommes se trouve sur les frontières de la Moldavie, prête à entrer dans cette province & à seconder les troupes ottomanes, si la Porte le juge nécessaire.

Suivant les lettres de Lemberg, les troupes russes qui étoient en marche par la Gallicie occidentale, ont fait halte dans les environs de Therespol. L'on attend le retour d'un courrier expédié à Vienne, & dont les dépêches décideront si ces troupes doivent continuer de s'avancer. Le prince Reppin se trouvoit encore le 3°. jour complémentaire à Therespol.

ITALIE.

De Milan, le 14 vendémiaire.

Le citoyen Amelot est arrivé ici en qualité de commissaire spécial du directoire français en Italie. On dit qu'il remplacera le citoyen Haller dans l'administration générale des finances de l'armée française.

Les généraux Grenier & Poujet sont ici depuis quelques jours. Le dernier a pris le commandement de cette ville, à la place de l'adjudant-général Hullin, qui doit se rendre à la division qui se trouve dans la ci-devant légation de Ferrare, sous les ordres du général Guieux.

ALLEMAGNE.

De Stutgard, le 17 vendémiaire.

Suivant les lettres de Constance, le nombre des troupes françaises augmente journellement dans les environs de Reineck, Rorschach & autres endroits voisins du lac. Il est arrivé récemment 3000 hommes à Saint-Gall, & l'on attend sous peu de jours le général Schawenbourg avec 10 mille hommes : il y établira, dit-on, son quartier-général.

Quelques lettres de la Morée annoncent que les Français établis dans ce pays sous la domination turque, se sont réfugiés dans les îles françaises du Levant, pour se soustraire aux recherches qui ont eu lieu contre eux depuis la déclaration de guerre.

Bulletin de Rastadt, du 21 vendémiaire.

Le protocole de la réponse à faire par la députation de l'Empire contiendra 70 pages. La pluralité des votes porte en substance ce qui suit :

1°. La condition de ne pouvoir construire sur la rive droite aucune fortification; qu'à une certaine distance du Rhin, est refusée.

2°. Il en est de même de celle de se charger des dettes communales & de celles des villages.

3°. Le Vaal doit former la frontière au Bas-Rhin, & l'isle de Buderich restera à l'Empire Germanique.

4°. Le péage d'Essledt étant la propriété d'un prince allemand (du duc d'Oldenbourg), dans la possession duquel il n'a pas été troublé, la députation n'en peut pas disposer, & on ne peut entamer une négociation à ce sujet qu'immédiatement avec le possesseur.

5°. Les villes impériales de Brémien, Hambourg & Francfort font partie de la fédération de l'Empire, & il n'y a pas de danger que leur constitution soit menacée.

Le vote de l'Autriche sur-tout respire beaucoup d'humeur. L'armée autrichienne, assemblée en Bavière, fait beaucoup de mouvemens depuis une huitaine de jours, & multiplie ses préparatifs pour entrer sous peu en Souabe. Déjà ces troupes ont occupé le pays de Burgaw. On assure que l'occupation de la Souabe & le passage du Lech par elles sera regardée comme une déclaration de guerre par le gouvernement français, & qu'alors l'armée républicaine voyant la convention signée ici entre les généraux Buonaparte & Latour, violée par les Autrichiens, franchira également la ligne de démarcation, & entrera dans l'intérieur de l'Allemagne.

L'affaire de M. Menninger, bourguemestre de Ratisbonne, appelé par l'empereur Paul à Pétersbourg, pour lui demander pardon, au nom du magistrat, de l'ordre donné aux restes de l'armée de Condé de quitter la ville, fait ici beaucoup de sensation. On est indigné d'une telle prétention de Paul, qui voudroit rétablir les tems du despotisme oriental.

A N G L E T E R R E.

De Londres, le 8 vendémiaire.

Les Etats-Unis viennent de conclure avec notre ministère un traité par lequel il s'oblige à faire convoyer tous les vaisseaux américains qui iront ou viendront des deux Indes. Notre gouvernement a consenti en outre à ce que les Etats-Unis fissent fondre en Ecosse tous les canons dont ils pourroient avoir besoin.

Nous ayons cru que les mesures prises par lord Cornwallis, & le découragement que devoit amener parmi les insurgés la défaite des Français, rétabliront le bon ordre & la tranquillité en Irlande; mais l'insurrection leve une tête plus audacieuse encore. Holt s'étoit retranché dans une maison, & de-là bravoit les forces anglaises jusqu'à l'arrivée des secours qu'il attendoit. Depuis, il a pris une attitude plus imposante. Plusieurs comtés sont entre les mains des insurgés. Celui de Wicklow est presque entièrement soumis à leurs armes. Le chef qui les commande dans cette partie de l'Irlande, engage tous les habitans à se ranger sous ses drapeaux, s'ils veulent conserver leur propriété & leur vie. Il a promis une récompense de 600 liv. sterl. à celui qui lui livreroit la tête du général Craig. Tous les partisans du gouvernement fuient leurs demeures devant ce chef intrépide & se retirèrent à Dublin. A l'ouest & au nord, l'insurrection est aussi violente.

Un officier écrivoit il y a quelques jours de Longfort, à un de ses amis : « On pend ici les rebelles par vingtaine, c'est-là une cruelle extrémité, mais une mesure indispensable ». Cet officier ne sait pas que c'est cette tyrannie militaire elle-même qui va accélérer la perte de l'Irlande. *Ce n'est pas par des exécutions sanguinaires qu'on ramène un peuple indigné.*

On a divisé en quatre brigades les régimens de milice anglaise qui doivent passer l'hiver en Irlande. La première, sous les ordres du major-général Morbehead, est de 3,400 hommes; la seconde, de 3,181, sous le major-général Loftus; la troisième, sous le général de brigade Granham, de 1,129; la quatrième, sous le major-général Campbell, de 2,380 hommes.

On dit que le gouvernement destinoit Pichegru à une opération importante, mais que celui-ci a refusé d'accéder aux propositions du ministre.

On envoie toujours des nouvelles troupes en Irlande. On assure que l'armée anglaise sera augmentée de 26 mille hommes. Le général Lake s'avance avec plusieurs mille hommes contre le chef des insurgés, Holt.

R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E.

De Paris, le 26 vendémiaire.

Au milieu de la nuit du 24 au 25, il est arrivé au ministre des relations extérieures, un courrier venant du Caire, en Egypte. Le ministre est aussitôt allé communiquer ses dépêches au directoire. Le courrier a été deux mois en route. Il a apporté, dit-on, les nouvelles suivantes :

Buonaparte, avant son départ d'Alexandrie, ordonna que les noms des braves de l'armée qui ont été tués à la prise de cette ville, seroient gravés sur la colonne de Pompée; il leur fit donner la sépulture au pied de cette colonne.

L'armée partit d'Alexandrie le 19 messidor; le 2 thermidor elle aperçut les pyramides; le 4 elle entra dans le Caire.

Quelques escarmouches avec les mameloucks avoient retardé sa marche. Elle les vainquit aux combats de Rahaoui, de Chebreisse, des Pyramides, & enfin aux portes du Caire, où les mameloucks laisserent sur la place deux mille hommes de cavalerie d'élite.

Depuis l'entrée de l'armée française au Caire, le général en chef s'est occupé de l'organisation des provinces de l'Egypte.

Murat-Bey s'étoit retiré dans la Haute-Egypte. Ibrahim-Bey s'étoit porté sur Belheys. Buonaparte a fait établir un camp retranché à quatre lieues du Caire, en remontant le Nil.

Ce camp tient en échec toutes les forces du Murat. D'un autre côté, il a fait avancer un corps d'armée sur Ibrahim, & celui-ci s'est aussitôt retiré sur Gaza.

Ce bey a neuf jours de marche pour arriver au lieu de sa retraite; il n'a pas en le tems de s'approvisionner d'eau, ni de subsistances; il est à présumer qu'il deviendra la proie des besoins ou des Arabes.

Dans la poursuite de ce dernier corps de mamelouck, l'armée a délivré une partie de la caravane de la Mecque que les Arabes avoient enlevée & conduisoient dans les déserts. Buonaparte en a fait réunir les débris & les a envoyés, avec une escorte, au Caire. Il donna à souper à quelques-uns des principaux négocians de cette caravane, ainsi qu'à leurs femmes; celles-ci avoient toutes

une bonne tournure, mais leur visage étoit couvert selon l'usage du pays, usage auquel l'armée s'accoutume le plus difficilement.

L'ouverture du canal du Caire s'est faite le premier fructidor, avec la plus grande pompe; le peuple a témoigné une vive joie de voir les Français assister à cette fête.

L'armée a jetté ses retranchemens sur les confins du vaste désert qui sépare l'Egypte de la Syrie. Une forteresse s'élève en ce moment à Salchich, dernier endroit de l'Egypte, de ce côté, où il y ait de la bonne eau.

L'armée a trouvé en Egypte beaucoup de bled, de riz, de légumes, de bestiaux. Le climat est très-sain; parce que les nuits sont fraîches. Malgré quinze jours de marches, de fatigues, & la privation absolue du vin, il n'y a point de malades. Le soldat a trouvé une grande ressource dans les pastèques (espece de melon d'eau qui est en très-grande quantité en Egypte).

— Il y a eu aujourd'hui un banquet fraternel donné au général Jourdan par les militaires membres du corps législatif & par quelques autres députés. On assure que des membres du directoire, Joubert, Bernadotte, ainsi que d'autres généraux y ont assisté. C'est un repas d'adieu. Jourdan est à la veille de partir pour l'armée de Mayence qu'il va commander.

— Joubert est décidément nommé général en chef de l'armée d'Italie, & Brune, de celle de Hollande.

Duvigneau, Schawembourg & le général Merlin sont aussi attachés à l'armée d'Italie.

Le général Boursier est parti pour l'armée de Mayence; il y est nommé inspecteur-général de la cavalerie.

— Un grand nombre d'enfans s'enrôlent pour la marine en qualité de *mousses*, & sont envoyés de suite dans nos ports. Il en est parti beaucoup ces jours derniers.

— On mande de Pontivi que la commission militaire, séant à Quimper, a condamné à mort Louis-Victor Loménie de Brienne, neveu du ci-devant archevêque de ce nom. Il a été convaincu d'émigration, d'un premier débarquement à Quiberon, & d'un second sur les côtes voisines de Jersey, d'où il s'est fait transporter en France par des pêcheurs, moyennant 60 louis.

— Les nouvelles des départemens de l'Ouest disent que dans quelques-unes de ces contrées les chouans se réunissent en pelotons pour voler & assassiner; mais qu'on les y poursuit avec vigueur.

— On écrit de Toulouse, en date du 16 vendémiaire, que dans quelques cantons voisins, des réquisitionnaires se jettent dans les bois pour ne pas partir; qu'ils y forment des especes de retranchemens, & qu'ils emportent avec eux des vivres, des armes, des munitions. En cas que cette nouvelle ne soit pas fort exagérée, des ennemis qui craignent tant la guerre ne sont pas redoutables, & seroient bientôt ramenés au devoir & à l'armée, par quelques escouades de gendarmerie.

— Les membres du corps législatif cisalpin ont, pour la plupart, quitté leurs costumes brodés. C'est, dit-on, dans des vues d'économie.

Quelques-unes des personnes dernièrement placées dans le corps législatif par notre ambassadeur Trouvé, ont donné leur démission.

— On dit qu'à son arrivée à Naples, l'amiral Nelson a fait courir le bruit qu'il avoit livré un second combat à une division française qui étoit à Rosette. On ne donne

au reste aucun détail sur cette invraisemblable nouvelle, & on ne voit pas ce que pouvoit être cette prétendue flotte.

— La cour de Naples a nommé le prince Belmonte-Pignatelli pour son ambassadeur à Londres; il est parti de Trieste pour cette mission.

— Si on en eroit une lettre de Dantzich, le ci-devant prince de Condé a été tué en Russie d'un coup de fusil, au moment où il cherchoit à rétablir l'ordre parmi ses soldats, qui n'aiment pas du tout la subordination, & dont chacun se croit en droit de commander.

— Il n'y a pas de pays, en Allemagne, où la censure soit plus sévère qu'à Munich. L'Iliade même d'Homère y est mise à l'index. Il suffit, en général, qu'un seul ouvrage d'un auteur ait été prohibé, pour que tous ceux qu'il ose publier encore, le soient. Voici à ce sujet une anecdote assez plaisante. La commission chargée de la censure des livres, fit imprimer, il y a peu d'années, un catalogue de livres défendus. Quelques articles donnerent à rire & prêterent ample matière à la satire. La commission défendit aussitôt de lire le catalogue qu'elle avoit fait imprimer elle-même.

Marchais, chef de bataillon à la septième demi-brigade d'infanterie légère, au Rédacteur.

De Coni, le 10 vendémiaire.

Je vous rends compte, citoyen, d'un événement désastreux qui vient de désoler une partie du département des Alpes-Maritimes.

Le 7 vendémiaire à six heures du matin, un violent orage éclata dans les gorges qui conduisent de Nice au col de Tende; en moins d'une demi-heure, la rivière dite la Roya devint un torrent affreux; il s'en forma d'aussi horribles, dans les montagnes & dans les creux des rochers; l'eau, les pierres & la terre se précipitoient pêle-mêle dans la rivière & sur le chemin qui la côtoie depuis Broglio jusqu'à Tende. Dans ce moment, la septième demi-brigade d'infanterie légère, qui a ordre de se rendre en Italie, marchoit dans les gorges de Saorgio, suivie de quatre voitures chargées de tous les équipages des officiers & de la caisse du corps. Quelqu'un qui connoitra la forme de ce pays, pourra seul se figurer le terrible danger que nous avons couru.

Une route (magnifique ouvrage d'un prince de Piémont) ouverte dans des rochers qui s'élèvent à perte de vue, & à pic au-dessus d'elle, & qui souvent la couvrent comme une voûte, est le seul chemin que peuvent suivre, même les hommes à pied; un torrent & une autre chaîne de rochers la bordant aussi de l'autre côté.

Une marche précipitée pouvoit seule nous tirer de ce mauvais pas; mais la grêle & la pluie qui tombaient avec une abondance incroyable, ne nous permirent pas de la hâter beaucoup. Tout-à-coup le chemin se rompit à plus de vingt endroits différens, & forma des ravins profonds; & des montagnes de pierre & de terre, roulantes comme des torrens, plusieurs chasseurs furent entraînés dans les flots. La demi-brigade, coupée en plusieurs portions, fut réduite à traverser les torrens, à grimper sur des pointes de rochers, ou attendre au milieu du chemin une mort que l'eau, toujours augmentant, lui présentait comme inévitable.

Les quatre voitures se trouvoient alors à-peu-près au lieu appelé, par les Piémontois, *le tombeau des Français*, lorsqu'un mur énorme tomba, & les entraîna toutes les quatre dans la rivière, où elles furent brisées, &

& tous les équipages perdus, de maniere que les officiers qui venoient de faire leurs équipages de campagne, restent avec ce qu'ils ont sur le corps.

Cet orage est sans exemple, au dire des habitans du pays; il a duré depuis six heures du matin jusqu'à trois heures après-midi, sans décesser. Il a ravagé le peu de bonnes terres qui les font vivre; tous ces malheureux étoient au désespoir; il faudra un très-long tems & des sommes énormes pour réparer le chemin depuis Breglio jusqu'au col de Tende.

Nous ignorons encore le nombre d'hommes que nous avons perdus, puisqu'une partie de notre monde ne nous a pas encore rejoint. Selon plusieurs rapports, on a trouvé cinq cadavres, & un chasseur assassiné par les barbets.

Salut & fraternité,

BERGER, chef de brigade; MARCHAIS, chef de bataillon.

CORPS LEGISLATIF.
CONSEIL DES CINQ CENTS.

Présidence du citoyen JOURDAN.

Séance du 26 vendémiaire.

Le conseil statue sur les opérations de quelques assemblées primaires.

Cabanis, au nom de la citoyenne Condorcet, fait hommage d'un ouvrage élémentaire sur le calcul; le conseil en ordonne la mention honorable.

Thiessé fait un rapport, au nom de la commission chargée de présenter un projet de loi, sur la responsabilité des communes où il se commet des crimes; l'orateur divise ce travail en deux parties, dont la dernière concerne les jugemens rendus en haine de la révolution. Il trace le tableau de tous les excès, dont le Midi de la France surtout a été la victime, & auxquels le 18 fructidor est venu mettre un terme.

Thiessé présente un projet de résolution dont voici les principales dispositions:

Toute poursuite judiciaire qui paroitroit avoir été dirigée par un sentiment de haine contre la révolution, pourra être attaquée en demande de renvoi devant un autre tribunal.

Ce tribunal examinera s'il n'y a pas en effet de la part du premier tribunal suspicion de haine contre la révolution, & dans ce cas le jugement sera dénoncé au corps législatif. — Le conseil ordonne l'impression.

Demain Roemers fera le rapport particulier sur la responsabilité des communes.

Odard présente quelques observations sur les enfans naturels. On les renvoie à la commission existante.

Marquezy obtient la parole, & se plaint d'une affiche dans laquelle on le dénonce lui & Guerdon, comme ayant signé une convention avec l'Angleterre. Il dit qu'il est loiu de vouloir solliciter une atteinte contre la liberté de la presse & les dénonciations civiques, il eût méprisé celle dont il est l'objet, si elle n'eût été consignée que dans une vaine adresse; mais elle a été consignée dans presque tous les journaux; Marquezy demande donc, en son nom & au nom de Guerdon son collègue, que le conseil nomme une commission pour faire sévèrement examiner l'accusation dirigée contre eux.

Vous le devez, dit-il, à l'estime publique dont vous avez besoin; d'ailleurs, il faut découvrir si des conspirateurs siègent dans votre sein, ou plutôt s'il n'y a pas une conspiration pour avilir le corps législatif dans la personne de ses membres.

On demande l'ordre du jour; Marquezy insiste; mais le conseil passe à l'ordre du jour. Il discute & adopte ensuite la rédaction de quelques articles du projet de Malès sur la contribution foncière.

Nota. Le conseil des anciens a approuvé, sur le rapport de Legrand, la résolution du 26 vendémiaire, qui fixe le mode d'aliénation d'une quantité suffisante de domaines nationaux, pour subvenir aux dépenses extraordinaires des citoyens conscrits, mis en activité de service, & au rétablissement de la marine française.

Bourse du 26 vendémiaire.

Amsterdam	59 $\frac{3}{4}$, 60 $\frac{5}{8}$ à $\frac{1}{2}$.	Rente viagère	15 f.
Idem cour	56 $\frac{1}{4}$, 57 $\frac{3}{4}$.	Rente provis	16 f. 15 c.
Hambourg	194, 191 $\frac{3}{4}$.	Tiers cons	16 f. 38 f.
Madrid	11 f. 50 c.	Bon 2/3	2 f. 31 c.
Mad. effect	14 f. 56 à 50 c.	Bon $\frac{1}{2}$	2 f. 29 c.
Cadix	11 f. 50 c.	Bon $\frac{1}{4}$	34 f. 50 c.
Cad. effect	14 f. 56 à 50 c.	Or fin	107 f.
Gènes	97 $\frac{1}{4}$, 95 $\frac{3}{4}$.	Lingot d'arg	50 f. 75 c.
Livourne	105 $\frac{3}{4}$, 104 $\frac{1}{2}$.	Portugaise	97 f. 50 c.
Bâle	pair, 1 $\frac{1}{2}$ per.	Piastre	5 f. 45 c.
Genève	3 per.	Quadruple	81 f. 75 c.
Lyon	pair 15 j.	Ducat d'Hol	11 f. 75 c.
Marseille	pair 10 j.	Guinée	26 f. 40 c.
Bordeaux	pair 15 j.	Souverain	35 f. 16 c.
Montpellier	pair 8 j.		

Esprit $\frac{5}{8}$, 420 à 425 fr. — Eau-de-vie 22 deg., 305 à 315 f. — Huile d'olive, 1 f. 20 à 25 c. — Café Martin, 3 fr. 10 cent. — Café St-Domingue, 2 f. 80 à 75 cent. — Sucre d'Anvers 2 fr. 48 à 50 c. — Sucre d'Orléans, 2 fr. 40 à 55 c. — Sucre de Marseille, 1 f. 10 à 15 c. — Coton du Levant, 2 f. 60 à 3 f. 10 c. — Coton des isles, 4 f. 50 c. à 5 f. 50 c. — Sel, 0 f.

Œuvres de maître François Rabelais, suivies des remarques publiées en anglais par M. le Motteux; & traduites en français par C. D. M.; nouvelle édition ornée de 76 gravures. A Paris, chez Ferdinand Bastien, libraire, rue de la Harpe, n. 463, vis-à-vis celle de l'Ecole de Médecine.

Toutes les éditions de cet ouvrage étant épuisées, le cit. Ferdinand n'a rien négligé pour rendre celle-ci la plus complète possible, ayant consulté les meilleures éditions qui se sont faites à Paris, en Hollande & ailleurs. Pour satisfaire les amateurs, il l'a imprimée sur huit papiers différens; & pour rendre ces éditions plus rares, il n'en a été tiré que 250 exemplaires en trois formats, in-8°, in-4° & in-fol.

En trois volumes in-8°, papier ordinaire 50 f.
Le même sur grand-raisin Annonay, bonnes épreuves 60 f.
— vélin, idem 60 f.
Le même, in-4°, papier écu superfin Annonay, idem 70 f.
— vélin 70 f.
— in-folio, sur carré bâtarde, encadré, deux volumes 120 f.
— écu vélin 140 f.
— Sur carré vélin 150 f.

L'impression est faite avec des caractères de Didot, bien corrigés & soignée.

La dix-septième livraison *Bible de Maisonneuve*, en 300 figures dessinées par Marilly, paroitra incessamment dans le même magasin.

A. FRANÇOIS.